

Éco-pâturage des espaces enherbés des parcs de la ville

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2018



Organisme/institution en charge de la mise en œuvre : Direction paysage et biodiversité et la ville de Montpellier

Services de la collectivité associés : Direction de l'éducation ; Direction de la communication

Budget du contrat : 2,4 millions d'€ (1er contrat) et 7 millions d'€ (2e contrat) ;

Budget : 18 000 €/an

Partenaires techniques : Entreprise Écozoone

Date de début du projet : 01/01/2012

Date de début du projet : 01/01/2016



OBJECTIFS

L'opération vise à améliorer la gestion des espaces enherbés et à remplacer l'entretien mécanique par le pâturage pour diminuer les nuisances sonores, réduire l'utilisation de carburants et diminuer les coûts d'entretien. Ce mode d'entretien plus naturel permet également de limiter les impacts négatifs sur la microfaune des prairies et de fertiliser naturellement les espaces enherbés. De plus, l'éco-pâturage revêt une fonction pédagogique forte et améliore le lien social dans le quartier. À moyen terme, l'objectif est d'augmenter le nombre de parcs gérés en éco-pâturage et de faire tourner les troupeaux sur de nouveaux parcs chaque année pour que les habitants des différents quartiers de la ville profitent de l'initiative.

MESURES MISES EN ŒUVRE

L'éco-pâturage a été initié au sein des parcs de Montpellier en 2016. 80 moutons ont été installés sur le Parc Malbosc d'avril à juillet pour y assurer la coupe de l'herbe. En 2017, l'expérience a été reconduite sur 2 parcs : toujours au Parc Malbosc mais aussi sur le site de l'Agriparc Mas nouguier (50 moutons présents d'avril à juillet). Face au succès rencontré auprès du grand public, l'éco-pâturage a été pérennisé par la réalisation d'un marché public sur 4 ans. En 2018, l'opération a eu lieu sur Parc Malbosc (toujours 80 moutons présents d'avril à juillet) et le Parc de la Grande Lironde (50 moutons présents d'avril à juillet), un

parc plus urbain que les précédents.

Les animaux sont gardés sur site par un berger (présent 24h/24h) et son chien de garde. Il gère le déplacement des moutons sur les parcs grâce à des clôtures électriques amovibles. Les bergers assurent également une communication/sensibilisation auprès du public.

Parallèlement une communication a été déployée pour expliquer ce mode de gestion : panneaux d'information sur les sites signalant la présence d'animaux en liberté et la nécessité de tenir les chiens en laisse et information sur la mise en place de l'éco-pâturage dans les magazines municipaux et sur le site web municipal.

Un suivi scientifique de la végétation a été initié dès 2016. Des placettes de suivi ont été installées au Parc Malbosc pour étudier l'impact du pâturage sur la végétation et l'évolution de la composition floristique, avec 3 modalités : pâturage, fauche à la débroussailleuse et aucun traitement (ni fauche, ni pâturage).

RÉSULTATS/IMPACT POUR LA BIODIVERSITÉ

L'éco-pâturage fait l'objet de nombreuses animations à destination des enfants et du grand public, avec notamment une animation tonte des moutons pour les scolaires chaque année. En 2017 et 2018 : deux jours et demi d'animations ont permis d'accueillir et sensibiliser 540 enfants de 4 écoles différentes. Enfin une animation transhumance a été menée au printemps 2018 : 250 bêtes réalisant un parcours de 5 km à travers la ville et passant par 3 parcs de la ville. Cette transhumance a permis de sensibiliser les montpelliérains à la mise en place de ce mode de gestion.

Coordonnées

Montpellier

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[En savoir plus](#)

Contact

Stéphanie Grosset, chargée de mission biodiversité

stephanie.grosset@ville-montpellier.fr

Maarten Thiels, chargé de mission agriculture urbaine et jardins participatifs

maarten.thiels@ville-montpellier.fr

Laurent Guillaume, directeur adjoint paysage biodiversité

Laurent.GUILLAUME@ville-montpellier.fr